

Image not found or type unknown



Achat d'un mobil home sur camping

Par **adelant_old**, le **25/10/2007** à **17:14**

Bonjour,

Nous avons acheté un mobil home sur un camping il y a deux ans et nous payons un loyer pour le terrain. Le propriétaire avait donné son accord pour la vente et nous demande pour 2009 de changer notre mobil home pour un modèle neuf (ou plus récent) ou alors de quitter les lieux moyennant des frais pour faire retirer le notre. Nous savons qu'il est en droit de le faire mais pouvons nous faire un recours contre lui sachant qu'il n'aurait jamais du accepter la vente même s'il dit qu'il ne savait pas que notre modèle (ancien) contenait de l'amiante. Merci de nous répondre car nous y avons mis toutes nos économies et nous risquons de tout perdre.